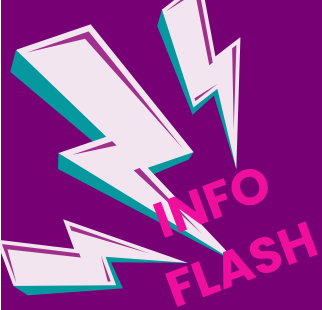
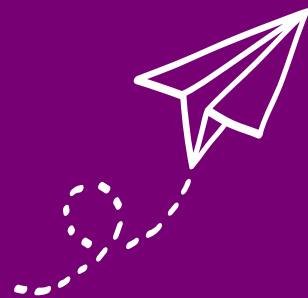




SNAP GRAND EST DES CDD CÉDÉSÉS ... ÇA DÉRANGE !



1 - LE CONSTAT

Grâce à l'action du **SNAP Grand Est**, un nombre conséquent d'agents en CDD ont pu voir leur situation professionnelle sécurisée.



Des collègues sortent de la précarité



Des compétences sont reconnues



Des services conservent des agents déjà formés et investis

2 - LE SNAP Grand Est AGIT

À la suite d'une anomalie identifiée sur les contrats de travail de certains CDD en juillet 2025 par le SNAP Grand Est, la Direction Régionale a été alertée.

Nous avons contacté tous les agents concernés.



Ceux qui le souhaitaient ont été accompagnés, pour faire valoir leurs droits.

Le SNAP Grand Est agit, le personnel gagne.

DES CÉDÉSATIONS OBTENUES...

Pas une promesse,
Pas un affichage,
Un résultat concret.

droit d'alerte

3 - LE SNAP GRAND EST SEUL CONTRE TOUS

Certaines organisations syndicales ont tout essayé pour empêcher ces cédésations, jusqu'à engager un droit d'alerte contre ces agents lors du CSE du 26 mars 2026.

Cerise sur le gâteau, les élus de ces organisations syndicales ont fait financer une action judiciaire (300€ / heure) sur les fonds du CSE pour essayer de mettre en place ce droit d'alerte.



Avec votre argent et sans votre accord !

action judiciaire

4 - QUI A MENTI ?

La direction a choisi de cacher volontairement à sa ligne managériale et aux autres organisations syndicales, les démarches mises en oeuvre pour régulariser le personnel, créant ainsi un climat de méfiance et une grande confusion dans notre établissement.



Le SNAP Grand Est a fait son travail : alerter, proposer, accompagner, défendre, obtenir !



Des agents sécurisés, du personnel en plus...

Pour le SNAP Grand Est ce n'est pas un problème :

C'EST UNE VICTOIRE POUR TOUS.

